

Baromètre Syntec Numérique – BVA janvier 2015

Les Français adoptent massivement les outils numériques liés à la culture

Paris, le 16 janvier 2015 – Alors que des plateformes de téléchargement fleurissent régulièrement sur Internet et qu'une majorité de chaînes TV a désormais son *replay*, Syntec Numérique, en partenariat avec BVA, s'est intéressé à ces nouvelles façons de consommer les médias et la culture. Dans quelle mesure les Français ont-ils recours à des outils numériques pour regarder un film, lire un livre ou encore écouter de la musique ? Ces tendances se généralisent-elles aux arts et spectacles ? Si une majorité de Français adopte de plus en plus le numérique dans leurs pratiques culturelles, il semble que les canaux traditionnels soient encore bien ancrés dans leur quotidien.

Les Français et les pratiques culturelles numériques

- 64 % utilisent le *replay* sur Internet pour visionner des émissions de télévision
- 45 % consultent des éditions numériques de livres ou de journaux
- 80 % se déclarent intéressés par une offre numérique de conférences, de visite de musées ou d'expositions et de diffusion de concerts

Le développement des pratiques culturelles numériques limite la pratique du piratage

Plébiscité par plus de deux Français sur trois (64 %), et en particulier chez les 18-24 ans (76 %), le *replay* d'émissions de télévision sur Internet est aujourd'hui le service le plus ancré dans les pratiques de consommation-média de la population.

Près de la moitié des Français déclare également consulter en ligne des éditions numériques de livres ou de journaux (45 %), notamment chez les profils au capital économique et culturel élevé (53 %).

Plus en retrait, la pratique du *streaming* (musiques, films ou séries) séduit au global plus d'un Français sur trois (33 %), devant le téléchargement de contenu, qui ne comptabilise que 26 % des interrogés.

« La forte pénétration des offres triple play avec une box à domicile explique ce phénomène puisqu'elles permettent de connecter sa télévision à Internet et aux périphériques pouvant stocker des films ou de la musique. Cette utilisation des outils numériques rend de moins en moins pertinent le téléchargement illégal d'œuvres protégées par le droit d'auteur. Dès lors que l'accès à des émissions, des films, des musiques est permis légalement, il n'est plus utile de les pirater. Les outils numériques possèdent donc l'avantage de « désinciter » au piratage et de redonner une valeur aux contenus. Par exemple, en les mettant à disposition pendant une durée limitée sur les box », explique Mathieu Coulaud, délégué aux Affaires juridiques de Syntec Numérique

La transposition au numérique des activités culturelles *in situ* plébiscitée par les Français

Au-delà de ces usages, une large majorité de Français est séduite par l'idée de se « cultiver » sans se déplacer, depuis un ordinateur ou une tablette, dont :

- 51 % par la participation à une conférence sur un thème de culture générale en ligne
- 43 % par la visite d'un musée ou une exposition grâce à une simple connexion
- 33 % par un concert via internet.

« Il est certain que les innovations proposées par les entreprises du numérique rendent de plus en plus aisées ce type de pratiques. Le numérique devient un véritable vecteur de rayonnement de la culture, en

tous lieux et à n'importe quelle heure. Par extension, les outils numériques deviennent un élément de maillage du territoire pour des lieux qui n'ont pas ou peu d'offres culturelles. Ils sont également un formidable outil de promotion pour les institutions culturelles, les musées et les organisateurs de spectacle. Avec le numérique, le secteur culturel continue ainsi à innover et à proposer des offres permettant une consommation légale et diversifiée » explique Mathieu Coulaud.

Des consommations de contenu encore ancrées dans les usages traditionnels

Les outils numériques liés à la culture et à l'usage de biens culturels sont nombreux et de plus en plus utilisés par les Français. En revanche, ce type de pratiques n'est pas encore généralisé à l'ensemble de la population, qui positionne encore les canaux classiques comme premier moyen de consommation de contenus :

- 85 % préfèrent lire un livre au format traditionnel, puis 10 % sur une liseuse, une tablette, ou un Smartphone
- 79 % favorisent en premier lieu le visionnage de leurs émissions TV en direct, puis 37 % le *replay* (ex. : via le programme interactif de leur décodeur)
- 63 % choisissent d'écouter leur musique de préférence sur CD, 28 % la télécharge, et 22 % utilise le *streaming*.

De manière générale, les résultats du baromètre montrent un ancrage du numérique dans les pratiques de consommation culturelle des Français, ancrage qui reste néanmoins à consolider.

Rapport détaillé du baromètre disponible pour la presse sur simple demande auprès de l'agence Wellcom

Méthodologie :

Enquête réalisée auprès d'un échantillon de Français recrutés par téléphone et interrogés par Internet les 8 et 9 décembre 2014.*

Echantillon de 1 297 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, profession du chef de famille après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Syntec Numérique

Syntec Numérique est le syndicat professionnel des entreprises de services du numérique (ESN), des éditeurs de logiciels et des sociétés de Conseil en Technologies. Syntec Numérique représente 1 500 sociétés adhérentes, soit 80 % du chiffre d'affaires de la profession.

Présidé depuis juin 2010 par Guy Mamou-Mani, Syntec Numérique contribue au développement des Technologies de l'Information et de la Communication et de leurs usages, assure la promotion des entreprises des Logiciels & Services et la défense des intérêts collectifs professionnels. www.syntec-numerique.fr

Contact : Anne-Julie Ligneau / 01 44 30 93 00 / ajligneau@syntec-numerique.fr

Relations presse / Agence Wellcom : Elise Plat – Ingrid Zémor / 01 46 34 60 60 / ep@wellcom.fr – iz@wellcom.fr